

8- Les examens à l'oral après la 3ème

1ère - Epreuve anticipée de français : l'oral.

Le choix du sujet :

L'examineur choisit un texte dans le descriptif de textes étudiés par le candidat dans l'année.

Le jury :

Un professeur de français

Coefficient 5 au BAC

Préparation : 30mn

- Analyse du texte choisi par l'examineur
- Préparation de la question de grammaire choisie par l'examineur

Première partie : 12mn

- Lecture à voix haute du texte
- Explication linéaire du texte
- Réponse à la question de grammaire

Deuxième partie : 8mn

- Présentation d'une oeuvre étudiée au choix, et justification de ce choix
- Entretien avec l'examineur à propos de ce choix + ouvertures



Terminale - Le Grand Oral



Le choix du sujet :

Le candidat présente au jury deux questions préparées pendant l'année (en spécialité). Le jury choisit une des deux questions.

Le jury :

Deux professeurs (un, au moins, enseigne une des spécialités de l'élève)

Coefficient 10 en voie générale

Préparation : 20mn

Première partie : 5mn

- Présentation de la question
- Réponse développée et construite à la question.

Deuxième partie : 10mn

- Entretien avec le jury qui demandera plus de précisions, et un approfondissement de la pensée.
- Le jury échange avec le candidat, sur ses connaissances du programme, pour vérifier sa capacité à argumenter et justifier.

Troisième partie : 5mn

- Echange autour du projet d'orientation post-bac de l'élève.



Ce qui est évalué - Oral de 1ère / de Terminale

Vous serez en partie évalué sur vos **connaissances du sujet** mais aussi et surtout sur :

- votre **capacité à vous exprimer dans une langue correcte**

- à **être convaincant**

- à **justifier vos choix et argumenter**

- à **montrer votre esprit critique**

- à **montrer votre intérêt personnel** pour un sujet

- à montrer que vous êtes **capable de faire des liens** entre le sujet et d'autres ouvertures.



Finalement, les oraux de lycée ont bel et bien des objectifs similaires à celui de fin de 3ème !